

Rappel des épisodes précédents :

printemps 2017 : une bande de citoyens se retrouve autour d'une bière en rêvant à des projets lointains de toitures qui produiraient de l'électricité photovoltaïque et pas atomique ;

été 2017 : après quelques rencontres et réunions publiques, le groupe s'élargit et se structure en association ; pendant ce temps, les photons insoucians se chamaillent dans l'azur brestois ;

automne 2017 : alors que le vent souffle et que les nappes phréatiques étanchent leur soif, l'association avance sur tous les fronts :

- ✓ participation à un groupe de travail autour de la constitution d'une structure régionale porteuse de projets citoyens initiée par le réseau Taranis
- ✓ pré-étude de quelques toitures publiques repérées dans le quartier de St Marc
- ✓ participation à diverses rencontres :
 - forum climat déclic 16 septembre à Gouesnou
 - Village Climat Déclic du 28 octobre aux Capucins
 - participation aux ateliers Act'Enr d'Ener'gence: simulation de montage de projet citoyen d'EnR (28/10 et 19/12 avec le réseau Citoyen du Climat)
 - rencontre avec Benjamin TOULLEC du collectif Citoy' enr de Toulouse : partage d'expérience très riche. Merci Benjamin !

bilan de l'année 2017 : mine de rien, ça avance !

Les étapes qui nous attendent :

- affiner les études techniques : nous avons contacté une entreprise pour établir un devis sur les 4 toitures présentées ci-dessous.
- définir les plans d'affaires : grâce aux devis attendus, nous pourrions préciser nos hypothèses actuelles et nos calculs de rentabilité.
- Faire participer des nouveaux membres pour créer des groupes de travail dans les quatre domaines suivants : technique ; administratif et juridique ; communication ; vie de l'asso.
- créer une structure porteuse de projet de type société coopérative.
- lever les fonds : financement citoyen + emprunt bancaire.
- développer et accompagner les démarches collaboratives portant le groupe (c'est avant tout une aventure humaine !)

Quelques critères pour définir une toiture favorable ?

- orientation/ inclinaison : consulter le cadastre solaire pour une premier tri (pour une toiture inclinée, une orientation sud est idéale)
 - préciser l'ensoleillement par le repérage visuel des ombres ; en cas de perturbation, faire un relevé de masques précis pour estimer la perte d'ensoleillement selon l'heure et la saison
 - étude structurelle : estimer la capacité du bâtiment à recevoir une charge supplémentaire
 - pour une toiture plate, il faut connaître la nature de la membrane d'étanchéité, et les aménagements nécessaires à un ancrage de panneaux PV
 - emplacement pour le local technique (pour accueillir les onduleurs et le compteur de production)
-

Zoom : à quelle prix vendre l'électricité (cas de la vente totale à un opérateur habilité à reverser les aides gouvernementales : EDF Obligation d'achat ou Enercoop)

Le tarif d'achat de l'électricité d'origine photovoltaïque, que nous produirons dans quelques mois, dépend de la puissance installée. La réglementation actuelle favorise les petites installations (dont le coût d'installation rapporté à la puissance installée est le plus élevé) en majorant le tarif d'achat. Voici les derniers tarifs connus à ce jour :

Type installation	Puissance (kWc)	Tarifs (c€/kWh) du 1/10 au 31/12/17
Intégration au bâti (avec prime IAB jusqu'au 30/09/18)	≤ 3 kWc	18,48 + 3 = 21,48 €
	≤ 9 kWc	15,71 + 3 = 18,71 €
Intégration simplifiée au bâti (ISB)	≤ 3 kWc	18,48 €
	≤ 9 kWc	15,71 €
Non intégré au bâti ou IAB/ISB < 100kWc	≤ 36 kWc	12,07 €
	≤ 100 kWc	11,36 €

Les projets qui feront l'objet d'un premier devis : tous situés dans le quartier de St marc

Lieu	Nature de l'installation	surface	Puissance
École primaire (Diwan Guelmeur)	Ombrière à l'étage	m ²	9 kWc
Maison de 1963 type Castor	toiture ardoise - inclinée	m ²	2,8 kWc
Maison individuelle	toiture ardoise - inclinée	m ²	2,8 kWc
Bâtiment type Hangar	Toiture bac acier - inclinée	150 m ²	24 kWc

Agenda :

- 24/02 => Nous serons présents lors du Forum Climat Déclic du **samedi 24 février prochain de 9h30 à 12h30 à Plouzané, salle Trémaudic**. Venez sur notre stand pour discuter des projets de l'association, adhérer, vous engager !!
- 16/03 => réunion publique pour partager les actualités du projet ...et donner envie de s'y impliquer ! **vendredi 16 mars à 18h30 à la MPT du Guelmeur**
- mars (date à préciser) => Visite du dépôt du tram pour découvrir une installation photovoltaïque qui fonctionne depuis 2011 (données en annexe)

Rubriques en vrac

Du côté des astres : l'année 2018 sera solaire ou ne sera pas (auteur anonyme)

Du côté désastres : l'EPR coûtera plus cher que prévu, mais c'est encore moins cher qu'à la fin, vous verrez !!

erratum : le rédacteur de cette infolettre s'était engagé dans son n°1 à la publier, je cite, « chaque mois pair ». Note de la rédaction : ça commence bien : le n°2 paraît en janvier !!

la pensée positive du jour : le solaire se développe un peu partout : Hardi, Brestois, ne restons pas en rade

ANNEXE

BREST METROPOLE- DÉPÔT DE TRAMWAY (2011)

Caractéristique de l'installation

Surface: 1 279 m² / Puissance : 173 kWc

Bilan de production

Production moy, annuelle : 185 MWh (165 MWh estimés) – Équivalent à 69 logements

La production d'électricité est équivalente à 12 % des besoins électrique du site (bâtiments et caténaires)

Bilan financier

Investissement : 742 000 €HT - Prix de rachat: 42 c€/kWh

Revente électricité moyenne: 78 300 €/ an

Bilan environnemental

Émission moy. annuelle évitée : 14,5 TeqCO₂



Bulletin d'adhésion 2018

www.brestenergiecitoyenne.fr

contact@brestenergiecitoyenne.fr

Préserver l'environnement & accélérer la transition énergétique

Agir localement et soutenir l'économie de proximité

Décider ensemble avec un fonctionnement coopératif

Favoriser l'intérêt collectif en donnant du pouvoir de décision au citoyen

Donner du sens à son épargne

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant la personne morale (le cas échéant):

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

Adhère à l'Association Brest Saint-Marc Énergie Citoyenne :

Adhésion au tarif plein de 15 € ou tarif réduit de 5 € (à votre libre appréciation)

Règlement : en espèces

par chèque à l'ordre de « Brest Saint-Marc Énergie Citoyenne »

Fait à le signature de l'adhérent

(à adresser à : David ROUCHON, 10 rue Jules Ferry, 29 480 Le Relecq-Kerhuon)

Contacts :

- site : <http://www.brestenergiecitoyenne.fr>

- mail : contact@brestenergiecitoyenne.fr

- FB : Brest St Marc Energie Citoyenne